

Une analyse des statistiques de l'emploi révèle que le taux de chômage chez les jeunes du pays, les moins de 25 ans, est le double du taux de chômage des Canadiens en général. A mon avis, le problème est très grave. Il faut s'en occuper. Les excuses sur lesquelles le gouvernement ou le ministre peuvent se rabattre ne sont pas nombreuses. Nous sommes las de paroles en l'air. Le moment est venu de passer à l'action.

Nous comprenons tous qu'il y a des problèmes. Nous savons que beaucoup de jeunes s'ajoutent à la population active. Néanmoins, il nous faut regarder les sentiments et les réalités que reflètent les statistiques. Plus d'un quart des jeunes Canadiens âgés de moins de 25 ans sont sans emploi. Aucune rhétorique ne peut guérir ce mal. Il nous faut des actes, des politiques pour résoudre ce problème très sérieux.

Je voudrais en premier lieu citer deux paragraphes très courts extraits d'un rapport préparé par le Conseil canadien du développement social en conclusion de son étude des problèmes de la jeunesse. Il s'agit des deux derniers paragraphes. Ils résument l'introduction de ce qui pour moi fixe le ton du débat que j'essaie d'amorcer cet après-midi. Le Conseil canadien du développement social déclare:

Les Canadiens peuvent soit retaper des programmes existants pour de faux motifs, soit se lancer dans de nouvelles expériences en politique rendues nécessaires par la nature provisoire de la société et notre inaptitude à résoudre les difficultés actuelles.

Cette étude de la jeunesse qui demande de l'assistance sociale démontre la nécessité d'apporter de nombreuses réformes aux politiques, pratiques et programmes de notre régime d'assistance publique. Nous croyons toutefois qu'il est encore plus important de faire reconnaître par une plus grande partie du public en général que l'économie de l'entreprise privée dans son état actuel ne peut à elle seule donner à la jeunesse les occasions voulues d'épanouissement, d'apport positif et de participation significative à la société canadienne. L'acceptation de cette prémisse démontrera la nécessité d'aborder d'une façon complète et intégrée l'élaboration et la mise en œuvre des politiques mettant en cause tous les paliers de gouvernement et tous les systèmes sociaux importants—l'éducation, la main-d'œuvre, l'assistance sociale et les grandes institutions du secteur privé.

Je crois que la méthode qu'emploie le Conseil canadien du développement social s'oriente probablement dans la bonne voie. Il nous faut en réalité de nouvelles stratégies et de nouvelles valeurs. Nous ne pouvons plus nous en remettre au status quo. Les tactiques que nous avons utilisées ont évidemment échoué. Il suffit d'examiner les statistiques pour s'en convaincre. Beaucoup de nos jeunes chômeurs aujourd'hui se sentent tout à fait frustrés et aliénés par le régime qui existe au pays. Nous n'avons qu'à regarder autour de nous pour voir que le mode de vie évolue rapidement tous les jours. La technologie progresse à un rythme beaucoup plus rapide que nos institutions sociales et économiques. Il est à peu près temps que celles-ci rattrapent la technologie. Il ne s'agit pas simplement de réparer le vieux bateau ou le vieux navire. Il nous en faut un neuf. Afin de régler ce problème auquel ont à faire face de si nombreux Canadiens, surtout les moins de 25 ans, il nous faut une nouvelle orientation.

D'après le dernier rapport de Statistique Canada, le chômage a atteint en mai un taux extraordinairement élevé. On comptait alors 552,000 Canadiens en chômage. De ce nombre, près de la moitié avaient moins de 25 ans. Quelque 269,000 jeunes gens âgés de moins de 25 ans sont en chômage aujourd'hui. Ils représentent 48.7 p. 100 de tous les chômeurs du pays. En d'autres termes, au Canada, la moitié des personnes de moins de 25 ans sont en chômage. Un large secteur de la population active se compose de jeunes de 14 à 24 ans, mais ils ne représentent

que 26 p. 100 de l'ensemble de l'effectif ouvrier. Comme on peut le voir, il y a environ deux fois plus de jeunes chômeurs proportionnellement au nombre total des chômeurs canadiens. Le gouvernement doit affronter ce problème et présenter les politiques qui s'imposent.

Le taux de chômage parmi les jeunes s'est accru de façon soutenue. En mai dernier, environ 13 p. 100 de la population active parmi les jeunes étaient âgés de 14 à 19 ans. 10.2 p. 100 des jeunes chômeurs étaient âgés de 20 à 24 ans. Je tiens à souligner que ces chiffres ne tiennent pas compte du fait qu'un grand nombre d'étudiants d'université et d'élèves des écoles secondaires cherchent des emplois. Il suffit pour trouver le chiffre exact de remonter à janvier dernier alors que ces élèves et étudiants fréquentaient l'école. En janvier de cette année, 16.6 p. 100 des actifs âgés de 14 à 19 ans et 11.1 p. 100 des actifs âgés de 20 à 24 ans étaient sans travail. Le nombre de jeunes chômeurs a considérablement augmenté ces dernières années.

J'aimerais donner une autre série de chiffres. En 1966, 6.2 p. 100 des jeunes gens de moins de 25 ans étaient chômeurs. En 1972, cette proportion est passée à 11.5 p. 100, ce qui signifie que le chiffre a presque doublé en 7 ans. La situation actuelle est vraiment grave. Dans de nombreux cas, les jeunes chômeurs abordent une nouvelle vie, ils se marient et élèvent une famille. N'ayant pas de travail, leur revenu n'est pas suffisant pour bien loger, vêtir et nourrir leur famille. En fait, c'est le point de départ de tout un cycle de pauvreté, tant sur le plan financier que sur le plan socio-culturel. Les enfants de ces familles continueront à mener le même genre de vie.

Je n'ai pas l'intention de consacrer trop de temps à cet aspect de la question; mais j'aimerais dire que la situation dans laquelle se trouvent les étudiants canadiens est très grave. Selon le ministère de la Main-d'œuvre, 1,184,000 étudiants canadiens cherchaient du travail en 1971 et 212,000 d'entre eux n'en ont pas trouvé. Ils ne peuvent trouver un emploi d'été, quel qu'il soit. La plupart des autres ne peuvent trouver qu'un emploi temporaire ou à temps partiel, ou encore un emploi qui ne leur rapporte qu'un salaire minimum, leur permettant tout juste de survivre. En conséquence, de nombreux étudiants n'ont pas pu retourner à l'université l'automne dernier. Nous constatons que même ceux qui ont terminé leurs études universitaires ont du mal à trouver du travail dans le domaine auquel ils aspiraient en entrant à l'université. Nous avons même trouvé des chauffeurs de taxis titulaires de doctorats, et des commis ou des secrétaires titulaires d'une maîtrise. Selon un article du *Financial Times* du 29 mai, 20 p. 100 des étudiants diplômés cette année de l'Université de Toronto ne trouveront pas de travail d'ici la fin de l'année 1972. L'article signale que même ce chiffre peut être trompeur, car un grand nombre de ces étudiants pourraient quitter le marché du travail ou retourner à l'université pour poursuivre leurs études. Ce chiffre pourrait bien être de 40 p. 100.

• (1500)

Lorsque l'on parle d'emploi, qu'il s'agisse d'étudiants, de diplômés ou de jeunes travailleurs, il ne faut pas perdre de vue que, bien trop souvent, les femmes font l'objet d'une discrimination. Le rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme met l'accent sur cet état de choses. Encore une fois, j'exhorterai le gouvernement à donner suite aux recommandations du rapport, car dans bien des milieux, les femmes font l'objet de discrimination fondée uniquement sur leur sexe, sans